

JOYEUX NOËL  
ET  
Bonne ANNÉE

A

V

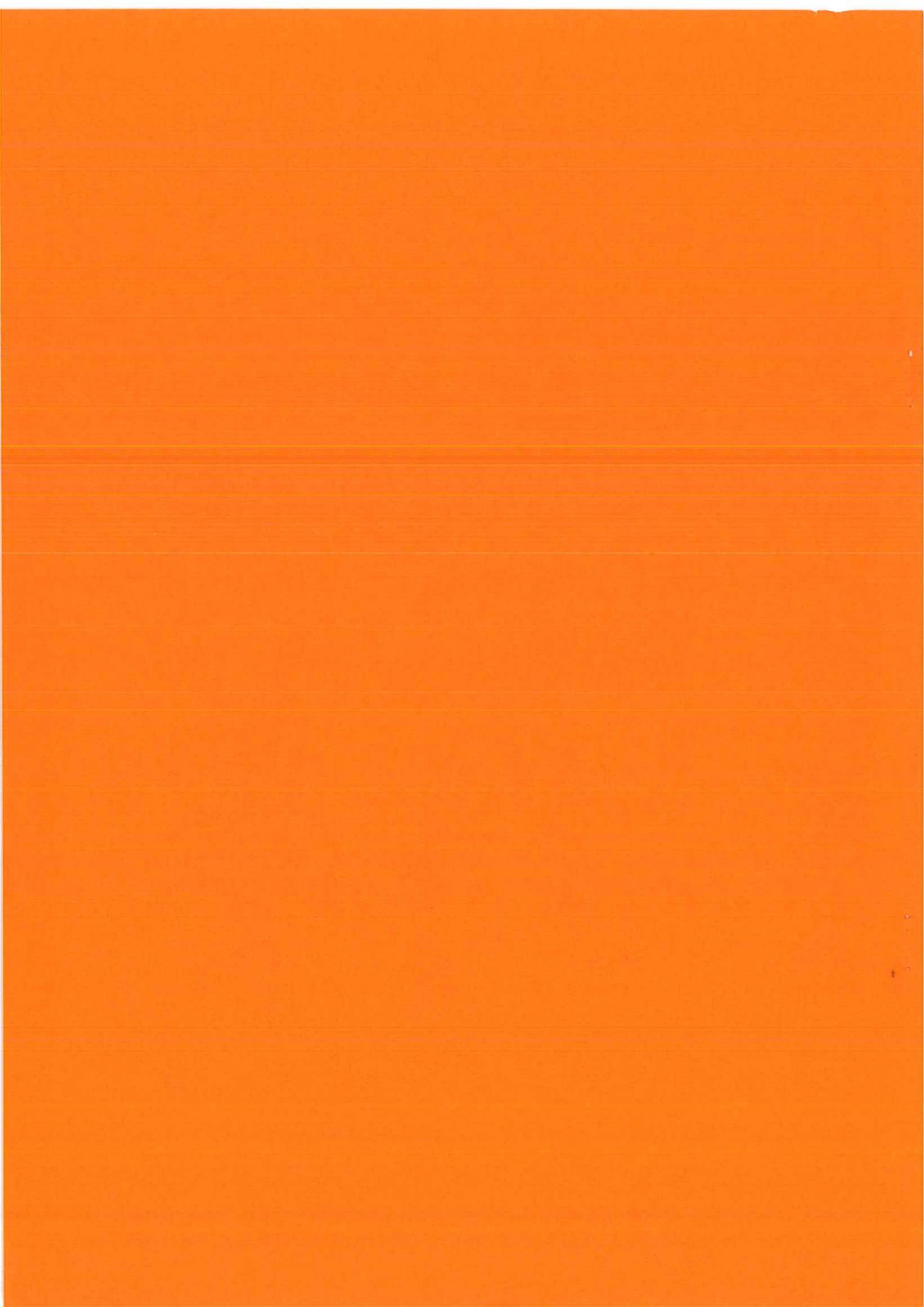
E

N

A

Y





## COMMUNE D'AVENAY

-----

### Avis de mise à l'Enquête Publique du Zonage d'Assainissement

-----

En application des dispositions de l'Arrêté de Monsieur le Maire d'AVENAY du 24 décembre 2002, le Zonage d'Assainissement sera soumis à l'Enquête Publique durant 32 jours, du 21 janvier 2003 au 21 février 2003 inclus.

Monsieur Marcel VASSELIN assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé à la Mairie d'AVENAY aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le Registre d'Enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur – Mairie d'AVENAY 14210 – lequel les annexera au Registre.
  
- Une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur, à la Mairie d'AVENAY, les :
  - ✓ Mardi 21 janvier 2003 de 16h00 à 19h00.
  - ✓ Vendredi 31 janvier 2003 de 16h00 à 19h00.
  - ✓ Samedi 08 février 2003 de 09h00 à 12h00.
  - ✓ Vendredi 21 février 2003 de 16h00 à 19h00.

afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public.

*Le maire adjoint*







**Alors soyons vigilants et citoyens**

**face à l'enjeu économique et environnemental !**

**CHACUN D'ENTRE NOUS DOIT FAIRE UN EFFORT  
SUR LA QUALITÉ DES MATÉRIEAUX DÉPOSÉS DANS LES CONTENEURS**

## COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Une expérience de compostage individuel a été mise en place sur le territoire du syndicat. Le retour d'information pour l'année écoulée nous donne les résultats suivants :

- 70 kg par personne et par an de déchets issus de la cuisine et de la pelouse.

## DÉCHETTERIES

Le projet de construction d'un réseau de déchetteries est en cours. Les déchetteries de Sainte-Honorine-du-Fay et de Fontenay-le-Pesnel doivent être opérationnelles au début de l'année 2003.

La construction et le fonctionnement de ces déchetteries ont un coût :

- 2000 → 15 francs par habitant par an
- 2001 → 30 francs par habitant par an
- 2002 → entre 9,15 et 12,20 € par habitant par an (60 et 80 francs)

Ces infrastructures sont nécessaires et elles répondront aux besoins de chacun d'entre nous. Nous pensons qu'elles permettront de diminuer le tonnage de déchets ménagers et ainsi d'en diminuer le coût de traitement.

Déchets acceptés : bicyclette, électroménager métallique, meuble, canapé, télévision, sommier, matelas, jouets, gravats issus de la construction (quantité limitée), tonte de pelouse, branchage, gros cartons industriels, peinture, colle, pile, batterie, solvant, aérosol, huile de vidange.

**Un rapport régulier des matériaux recyclables  
à la déchetterie permettra de diminuer sensiblement  
le tonnage des déchets ménagers**

**POUR RECYCLER, IL FAUT TRIER !  
TRIONS UTILE, TRIONS BIEN !**

## DÉCHETS MÉNAGERS

Année	Tonnage	Moyenne / habitant / an en kg	Moyenne / habitant / jour en kg	Augmentation du tonnage
2000	2 471,88	288,715	0,791	3,52 %
2001	2 431,92	283,870	0,778	- 1,68
2002	2 041,40	285,944	0,783	

### ◆ 2002 bilan sur 10 mois

Au vu de ces résultats, nous pouvons constater une légère diminution du tonnage des déchets ménagers, cette diminution n'est pas sans incidence sur le coût du traitement et la participation financière des habitants. Malheureusement, le coût de traitement des déchets ménagers pour l'année 2003 sera en augmentation de 8 % suite au marché que nous avons obligation de renégocier par l'intermédiaire d'un appel d'offres, nos efforts devront être encore de rigueur cette année.

Nous pensons que l'ouverture des déchetteries permettra de diminuer sensiblement le tonnage des déchets ménagers à traiter.

## COLLECTE SÉLECTIVE

### BILAN DE LA COLLECTE SÉLECTIVE POUR L'ANNÉE 2001

Matériaux	Collecté en tonnes	Recyclé en tonnes	% refus de tri
Verre	321,016	321,016	
Plastiques, alu, acier, briques	46,483	37,473	19,38
Papier, carton	196,737	155,332	13,30

### BILAN DE LA COLLECTE SÉLECTIVE POUR L'ANNÉE 2002 POUR 3 TRIMESTRES

Matériaux	Collecté en tonnes	Recyclé en tonnes	% refus de tri
Verre	301,858	301,858	
Plastiques, alu, acier, briques	35,280	24,16	46
Papier, carton	133,563	114,33	17

Les chiffres de refus de tri démontrent que des matériaux non conformes au cahier des charges sont déposés dans les conteneurs. Ces erreurs ont un coût lié aux prestations de collecte et de tri.

La collecte sélective est devenue un acte volontaire, bien compris des habitants, chacun d'entre nous a su percevoir l'intérêt de cette démarche. Il nous reste néanmoins encore des efforts à faire quant à l'apport des CARTONNETTES. Nous constatons encore trop souvent que ces emballages finissent sur le trottoir avec la poubelle de déchets ménagers.

**Les cartonnettes représentent une partie des emballages ci-dessous :**

# SOMMAIRE

<b>Rubrique</b>	<b>Page</b>
Le mot du Maire	1
Cérémonie du 11 novembre	2
Informations pratiques	3 et 4
Etat civil	5
Budget succinct	6
Tarif	7
Compte rendu des réunions du conseil municipal	8 à 13
Le mot de l'école	14 et 15
Le mot des déléguées	16
Association loisirs et culture et accueil du 3 ème age	17 et 18
Le comité des fêtes	19 et 20
Tennis de table	21
Tennis club d'Avenay	22
AS Vieux Football	23 à 26
Association « CALVAG »	27
ICL Val Orne Ajon.	28
Abbé Bernard Leclercq	29
AFAPEJ	30
ADMR	31
La charte du patient hospitalisé à domicile	32
Comité de fleurissement	33
Les Croqueur de pommes	34
Association point de vue	35
Association à but humanitaire	36
Annonces	37 à 39
Renseignements utiles	40



# Le mot du Maire

Comme chaque année, vous recevez le bulletin municipal qui vous informe de nos projets réalisés, à venir et de divers événements qui se sont déroulés au cours de l'année passée.

J'en profite pour remercier toute l'équipe municipale ainsi que le secrétaire de Mairie qui ont toujours travaillé près de moi dans la plus grande concertation.

Mes remerciements s'adressent également à Bernard Leclercq notre curé, aux associations et à leurs responsables pour leur dynamisme et leur dévouement, aux enseignants, au personnel communal et à tous les bénévoles qui font d'Avenay une commune vivante et chaleureuse.

Vous trouverez donc en feuilletant ce bulletin nos engagements, ce qui a été effectué (lotissement La DIME, intercommunalité) et ce qui reste à accomplir à court terme (aménagement foncier, assainissement et gaz de ville) mais aussi un tout nouveau projet à l'étude: la création d'une classe maternelle pour la rentrée prochaine.

A ce jour, nos enfants étaient accueillis dans plusieurs communes voisines (Evrecy, Ste Honorine du Fay et Fontaine Etoupefour); ces communes que je remercie, ne pourront à l'avenir assurer ce service, l'évolution de leurs effectifs étant en augmentation.

Cette évolution d'effectifs touche aussi notre commune que je me réjouis de voir rajeunir. Effectivement, c'est avec un grand plaisir que je constate pour l'année 2002 onze naissances. J'adresse aux heureux parents mes sincères félicitations et tous mes vœux les plus chers pour le futur de ces petits chérubins.

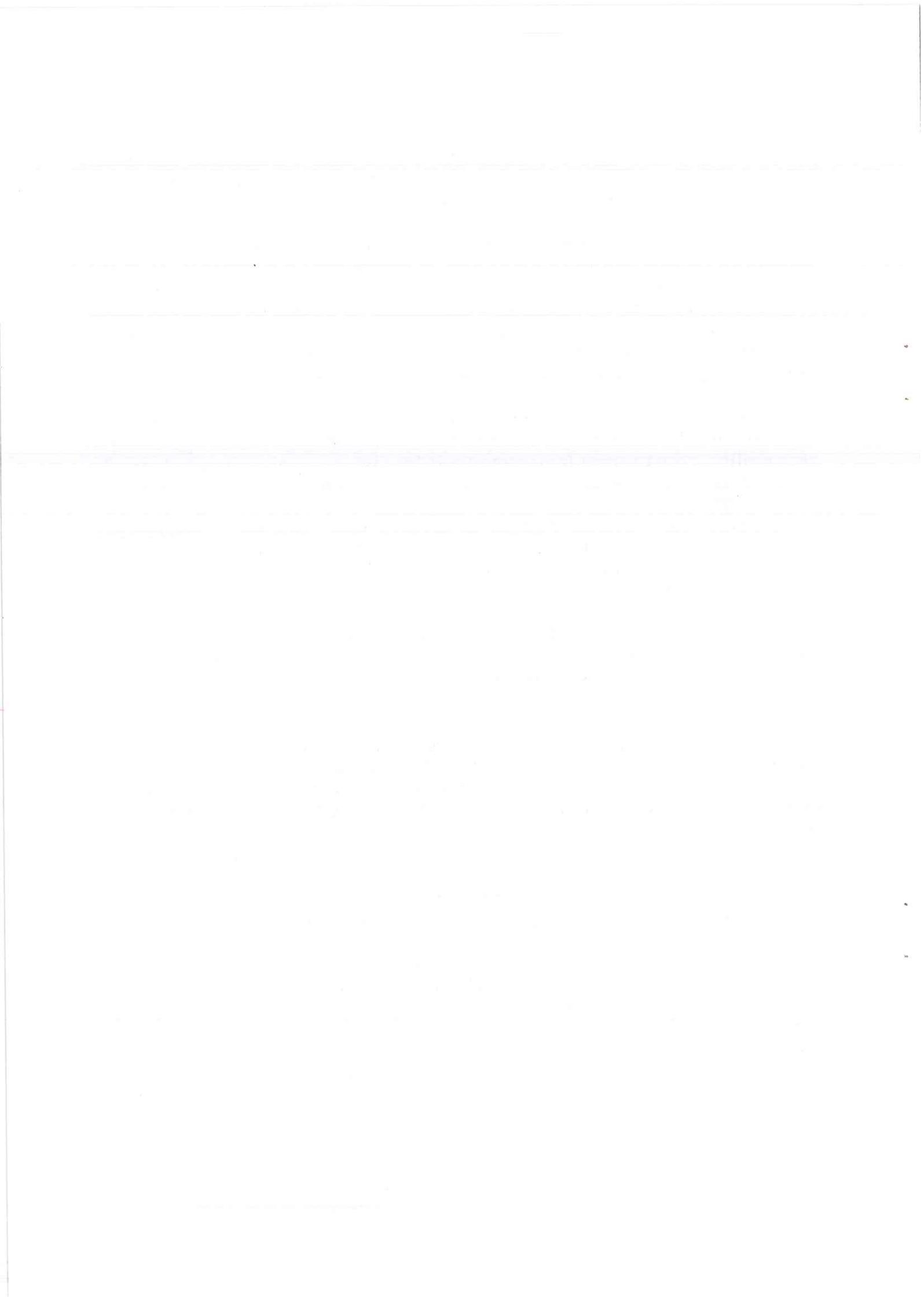
Le 11 novembre, nous avons à nouveau rendu hommage à Monsieur Lucien Sergent, ancien combattant, qui s'est vu remettre du Président Prével, la médaille de jeune soldat engagé volontaire. Honneur et respect vont sans dire à cet ancien combattant qui avait tout juste seize ans quand il s'est engagé.

Le public était venu nombreux pour lui témoigner sa sympathie. Nous avons pu à nouveau constater lors de cette cérémonie la présence de nombreux enfants. Merci à tous ces enfants, à leurs parents, aux enseignants et à vous public pour ce message de patriotisme.

Avant de conclure, j'aimerais souhaiter la bienvenue dans notre commune à tous les nouveaux habitants, avoir une pensée pour nos parents ou amis qui nous ont quittés brutalement cette année, une pensée aussi pour tous ceux qui sont touchés par la maladie ou la précarité.

Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël. Nous vous présentons tous nos vœux de santé, bonheur et réussite et que, à la veille de cette nouvelle année règnent entre toutes les générations Amitié, Solidarité et Paix .

Le Maire,  
Gérard Lemoine



## CEREMONIE du 11 NOVEMBRE

### LUCIEN SERGENT DECORE de la MEDAILLE du JEUNE ENGAGE VOLONTAIRE



Le lundi 11 novembre, notre commune accueillait les maires, conseillers municipaux, porte drapeaux des communes d'Evrecy, Esquay-notre-Dame, Neuilly le malherbe et d'Avenay.

Nous étions nombreux à assister à cette cérémonie et notamment les enfants qui étaient accompagnés de Monsieur Jean Yves Caillard le directeur de l'école.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts, notre maire Gérard Lemoine nous a lu le discours du secrétaire d'état aux anciens combattants relatant notamment la signature de l'armistice qui a eu lieu le 11 novembre 1918 à RETHONDES.

Après avoir observé une minute de silence, entendu la sonnerie aux morts puis la Marseillaise, Jean Prevelle le président des anciens combattant d'Evrecy a eu l'honneur de décorer Lucien Sergent qui a reçu la médaille du jeune engagé volontaire. En effet, Lucien Sergent n'avait que 16 ans lorsqu'il s'est engagé.

A l'issue de cette cérémonie, le récipiendaire et toutes les personnes présentes furent conviées à boire le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**PERMANENCE DE LA MAIRIE**  
**le vendredi de 17h à 19h et le mardi de 18 à 19h.**  
**TEL./FAX : 02.31.80.56.96**

Ces horaires peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances, et quand le vendredi est un jour férié, la permanence a lieu le jeudi précédent aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le Maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.

\*\*\*\*\*

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la commune et les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2003 peuvent demander leur inscription sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre 2002.

En principe cette inscription est faite d'office, à la demande de l'INSEE, pour les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans. Toutefois, les listes qui nous sont communiquées sont parfois incomplètes. Il est en conséquence préférable de venir vérifier en Mairie que cette inscription a bien été faite.

\*\*\*\*\*

## RECENSEMENT MILITAIRE

Le remplacement du service national par la journée d'appel de Préparation à la Défense n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire.

Les jeunes, **garçons et filles** doivent désormais venir se faire recenser à **16 ans**

Ils doivent se présenter en Mairie dès leurs 16 ans et au plus tard avant la fin du troisième mois suivant

Pour se faire recenser, il est nécessaire d'être en possession des documents suivants :

carte national d'identité,

livret de famille,

éventuellement, une copie du document justifiant la nationalité française,

un justificatif de leur deuxième nationalité pour les doubles nationaux. .

S'ils ne faisaient pas cette démarche, ils pourraient se voir refuser l'inscription à certains examens et concours.

\*\*\*\*\*

## CARTE NATIONAL D'IDENTITE

Pour en obtenir le renouvellement, vous devez fournir :

2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.

Votre carte périmé  
Votre livret de famille  
1 photocopie d'un justificatif de domicile  
Prévoir un délai de 2 à 3 semaines.

\*\*\*\*\*

## DEMANDE DE PASSEPORT

Pour en obtenir la délivrance ou le renouvellement, vous devez fournir :

1 timbre fiscal à 60 euros (30 euros pour les enfants)  
2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.  
Votre ancien passeport (pour un renouvellement).  
Votre livret de famille.  
1 photocopie d'un justificatif de domicile  
1 extrait d'acte de naissance ( à demander à la mairie du lieu de naissance.).

Le passeport est maintenant valable 10 ans (5 ans pour les mineurs).

Dorénavant les Mairies ne sont plus habilitées à recevoir les déclarations de perte ou de vol de pièces d'identité.

Faire la déclaration à la gendarmerie avant de demander le renouvellement.

\*\*\*\*\*

## ETAT CIVIL

Nous vous rappelons que dans le cadre de la simplification des formalités administratives, la FICHE D'ETAT CIVIL à été supprimée. Celle-ci doit être remplacée, selon le cas, par la photocopie du livret de famille ou de la pièce d'identité.

De même, la CERTIFICATION CONFORME par le Maire de documents photocopiés a été supprimée. Cette formalité n'a donc plus à être sollicitée en Mairie.

En ce qui concerne les extraits d'actes de naissance, de mariage ou de décès, ils doivent être demandés à la mairie où ont eu lieu la naissance, le mariage ou le décès. (Fournir une enveloppe timbrée.)

\*\*\*\*\*

## ORDURES MENAGERES

**Dates de ramassage des objets encombrants :**

- 11 Février 2003
- 17 Juin 2003
- 07 Octobre 2003

**Pour les déchets verts, le dépôt au terrain de sport est ouvert le :**

**Du 15 Octobre au 31 Mars : le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 17h15 à 19h15**

**Du 1<sup>er</sup> Avril au 15 Octobre : tous les lundis de 17h15 à 19h30**

## ETAT CIVIL



### NAISSANCES :

Marine CARTEAU	02/04/2002
Lélie RIOU	02/04/2002
Manuella SENEAL	30/04/2002
Nicolas BARRIERE	28/06/2002
Jaouen HOULLEGATTE	10/07/2002
Lucas DELHOMMEAU	15/07/2002
Elodie BRUNEAU	16/08/2002
Samuel DEMEILLIERS	26/09/2002
Rémi GALLOT	18/10/2002
Laura NOGUET	16/11/2002
Audrey PINOLAT	09/12/2002

**Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.**



### MARIAGES :

Christophe THIRION et Rachida TALAOUIT	25/05/2002
Sébastien MAURIN et Aline PATRY	27/07/2002
Christophe LEROY et Alexandra LETHAN	10/08/2002
Dominique LEFEVRE et Jacqueline SENECHAL	31/08/2002
Frederic LEROY et Chritelle SAUVE	09/11/2002
<i>Prochainement :</i>	
Franck HOULLEGATTE et Christine QUINCEY	27/12/2002

**Tous nos voeux de bonheur.**



### DECES :

M. Alain ROUXEL	13/02/2002
Mme Emilienne BISSON	11/03/2002
M. Emile HARIVEL	23/03/2002
M. Bernard VIRAY	19/09/2002
M. Marc BINET	10/10/2002

**Sincères regrets aux familles.**

# BUDGET SUCCINT

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<b>ACHATS</b>	<b>19 665</b>
dont : Eau	1 100
Electricité	3 900
Combustibles	3 350
Alimentation	6 630
Petit matériel	1 500
Fourn. de bureau	760
Fourn. scolaires	1 450
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>45 349</b>
dont : Enlèvement O.M	8 700
Entretien bâtiments	15 240
Entretien voirie	16 929
Entretien matériel	2 280
Primes d'assurances	1 900
<b>AUTRES SERVICES</b>	<b>4 595</b>
dont : Fêtes et cérémonies	920
Téléphone/Timbres	1 640
Frais de transport	540
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 430</b>
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>70 394</b>
<b>GESTION COURANTE</b>	<b>37 481</b>
dont : Indemnité élus	11 000
Service incendie	6 116
Charges intercom.	14 521
Subventions	3 630
<b>FRAIS FINANCIERS</b>	<b>2 309</b>
<b>AUTRES DEPENSES</b>	<b>230</b>
<b>VIREMENT A L'INVESTISSEMENT</b>	<b>9 043</b>

**TOTAL FONCTIONNEMENT 191 256**

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<b>REMBOURS. EMPRUNTS</b>	
<b>6 980</b>	
<b>ACQUISITIONS</b>	
<b>6 472</b>	
dont : Plantations	243
Matériel communal	5 462
Matériel scolaire	573
<b>TRAVAUX</b>	
dont : Constructions	3 000
Assainissement	11 724
Voirie	6 459
<b><u>TOTAL INVESTISSEMENT 34 635</u></b>	

**TOTAL DEPENSES 2002 225 891**

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<b>VENTE DE PRODUITS</b>	<b>8 645</b>
dont : Cantine/Garderie/Etude	8 500
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>76 019</b>
dont : Contrib. Directes	50 601
Taxe O.M	18 123
Droits de mutation	7 295
<b>DOTATIONS DE L'ETAT</b>	<b>62 722</b>
dont : D.G.F	44 479
Fds Nal Taxe Prof.	10 000
<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>7 450</b>
dont : Loyers	5 800
<b>EXCEDENT 2001</b>	<b>35 192</b>

**TOTAL FONCTIONNEMENT 191 256**

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

<b>DOTATIONS</b>	<b>4 377</b>
Dont : Compensation T.V.A	3 731
T.L.E	646
<b>SUBVENTIONS ET D.G.E</b>	<b>7 654</b>
<b>EXCEDENT RESERVES</b>	<b>6 431</b>
<b>VIREMENT DU FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 043</b>

**TOTAL INVESTISSEMENT 34 635**

**TOTAL RECETTES 2002 225 891**

## BUDGET DU C.C.A.S

Entretien du matériel	141
Impôts et taxes	140
Secours en argent	391
Subvention A.D.M.R	340
Bourses communales	385
<b><u>TOTAL DEPENSES 1 397</u></b>	
Location téléalarme	100
Subvention communale	310
Loyers	470
Excédent 2001	517
<b><u>TOTAL RECETTES 1 397</u></b>	

# TARIFS

## CONCESSIONS CIMETIERE

100 ans	100 euros
50 ans	77 euros
30 ans	50 euros

## ECOLE CANTINE

Enfants	3.13 euros/repas
Adultes	4.00 euros/repas
Garderie	1.52 euros /jour
Etude	1.52 euros /jour

## TELE ALARME

1 <sup>er</sup> tarif	4.57 euros/mois
2 <sup>eme</sup> tarif	7.62 euros /mois

## LOCATION SALLE DES FETES

Habitant de la commune	77 euros
Habitant hors commune	183 euros
Frais de chauffage	31 euros
Location demi journée	23 euros

# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## EVRECY- ORNE- ODON

La communauté de communes EVRECY ORNE ODON au sein de laquelle vous vivez, a été créée en décembre 2001 ; elle est composée de 19 communes et d'environ 12200 habitants.

Avec une année d'existence, ce regroupement intercommunal est un acte majeur que vos élus ont souhaité mettre en place, dans un esprit de solidarité, pour offrir plus de services aux populations et pour permettre à notre territoire de se développer en mettant en commun une partie des ressources et des richesses de chaque commune.

La faible taille des communes de notre pays a été de longue date un sujet de préoccupation. Bien des tentatives ont été entreprises pour les regrouper de façon plus ou moins autoritaire, sans grand succès. Il faut dire que les syndicats à vocation unique ou à vocations multiples donnaient d'excellents résultats. C'est aujourd'hui une volonté collective des élus de passer à un stade supérieur. La liberté du choix du périmètre, la liberté du choix des compétences mises en commun, la liberté du choix de la fiscalité propre et des moyens partagés font de la communauté de communes un outil d'avenir.

Prochainement, vous recevrez dans vos boîtes aux lettres, une brochure vous donnant plus de détails sur ce regroupement dont vous êtes désormais membres, unis dans une solidarité de destin.

En décembre 2001 le conseil prend connaissance de l'arrêté préfectoral de la future communauté de commune dénommée « EVRECY » - ORNE -ODON .

Après en avoir délibéré le conseil approuve et décide d'y adhérer.

On étés élus :

Titulaires : Monsieur Gérard LEMOINE  
Monsieur Jean Louis QUILLOT  
Suppléants : Madame Véronique FRANCOIS  
Monsieur Philippe MARGUERITE

On étés élus au seing de la communauté de commune :

Président : Monsieur Roger Entfellner

Vices présidents : Monsieur Henry Girard : responsable de: Aménagement de l'espace et  
Développement économique

Monsieur Philippe Maret : responsable de : Finances

Monsieur Jacques Benoist : responsable de : Compétences des  
syndicats de transports scolaires des collèges publics. Elimination des déchets ménagers et  
déchets assimilés.

Madame Maugeais : responsable de : Action sociale. Tourisme.

Communication.

Monsieur Joseph Desquesne : responsable de : Voirie.

Monsieur Fabrice Droguet : responsable de : Création, entretien et  
fonctionnement d'équipements socioculturels, sportifs et services d'intérêt communautaire.

En début d'année 2002 la principale préoccupation de la communauté de commune est consacrée a la voirie , en effet , elle se substitue aux communes pour cette compétence

Il a été mis en place un cahier des charges pour déterminer ce qui sera géré par chacune.

Retenir l'emprise de la chaussée correspondant à la « plate forme de chaussée »

Transférer à la communauté de communes « la mise à niveau des ouvrages existants » (Il s'agit notamment des bouches à clé installées par les différents syndicats : eau potable, assainissement et les entreprises EDF-GDF et France TELECOM ) .

Transférer à la communauté de communes « la signalisation horizontale » (Après travaux uniquement )

Supprimer « les équipements de sécurité des statuts de la communauté de communes afin que ceux-ci soient du ressort des communes.

Supprimer les chemins ruraux des statuts. Ne seront pris en compte que les voies consignées dans un tableau que chaque commune à rempli le 20 avril 1985.

Confirmer que la suppression des nids de poules reste à la compétence des communes .

Le PAYS DU PRE-BOCAGE auquel la commune avait souhaité adhéré n'existera sans doute plus, la commune se trouvant englobée dans le périmètre du PAYS DE CAEN. La communauté de communes a d'ailleurs désigné 4 délégués pour y siéger, à savoir MM ENTFELLNER , DROGUET , L'HOTELLIER et MARET .

L'école de musique a aussi fait l'objet d'une ligne budgétaire au budget primitif de la communauté de communes.

Ce budget ayant été dépassé, une contribution financière plus importante va être demandée aux communes et deux projets vont être supprimés ou réduits : la pose de panneaux dans chaque commune signalant son appartenance à la communauté de communes et réduction du budget voirie.

Par ailleurs une liste des équipements socioculturels dont dispose la commune actuellement est fournie. Concernant les projets, le conseil répond néant. En revanche il est proposé de créé «un skate park » afin de répondre à une demande qui lui a été faite.

La compétence « ordures ménagères » a été confiée à la communauté de communes avec les réserves suivantes : prestation et coût identique à ce qui est fait actuellement.

Le conseil prend connaissance des divers avantages d'un tel transfert et en particulier de l'augmentation, chaque année, de la DGF versée à la communauté de communes

## **AMENAGEMENT FONCIER**

Mr Preaux du cabinet Doligez assurera une réunion, afin d'envisager les réserves foncières que la commune souhaiterait faire.

Début octobre des permanences ont eu lieu en vue d'élaborer les premiers projets d'échanges. Cette permanence est assurée par les membres de la sous commission.

En novembre le conseil décide de proposer l'élargissement des voies suivantes.

La route d'Amayé-sur-Orne  
La route d'Esquay-Notre-Dame  
La rue de la mare (ou prévision de refuge pour faciliter le croisement des véhicules)

La coquerie.

Une visite sera faite par la commission voirie et la sous commission d'aménagement foncier. Il serait souhaitable de procéder à des acquisitions foncières, en vue de l'agrandissement du cimetière et son parking, d'un espace pour la création de réserves d'eau utilisable pour la défense incendie.

Les chemins ruraux seront remis dans leur largeur d'origine.

Le chemin rural d'Avenay à Maizet en chemin communal dans sa portion comprise entre la rue de la mare et le CD 36.

## ASSAINISSEMENT

Un syndicat est créé avec la commune de Vieux dont la dénomination sera SIAVA (Syndicat Intercommunale d'Assainissement de Vieux-Avenay)

Dans le cadre de l'étude de zonage Mr Guillemot du cabinet Aster présente le projet d'assainissement. La prévision du périmètre d'assainissement sera le suivant :

Tout le bourg.

La route d'Amayé-sur-Orne jusqu'à la propriété de Mr et Mme PUPIN.

La rue de la mare.

La rue des criquets jusqu'à la propriété de Mr et Mme MARGUERITE

La route d'Esquay Notre Dame jusqu'à la propriété de Mr et Mme FOURMON.

La CD 36 de la propriété de Mr et Mme FOUQUES à la propriété de Mme

DURAND

Les deux lotissements (DU MESNIL- DE LA DIME ) .

La propriété de Mr et M me CLEMENT sera raccordée au réseau du lotissement « Le Mesnil »

Le problème de la partie « la Coquerie » sera évoqué avec la commune de Vieux avant la décision définitive.

L'Assemblée Constitutive du SIAVA a eu lieu le 27 juin dernier

Un bureau a été élu et se compose de :

Mr Olivier ROUSSEL	Président
Mr Jean-Louis LECHEVALIER	Vice-président
Mr François Bonnet	Responsable du Budget
Mr Jean Louis QUILLOT	Secrétaire de séance

Le budget a également été voté au prorata du nombre d'habitants

Le SIAVA a retenu dans un premier temps 4 entreprises sur 9 à un appel d'offre de la maîtrise d'ouvrage du futur réseau d'assainissement.( DDA , Saunier Techna , SOGETI et SGE ).

# **Statuts du syndicat d'assainissement collectif des eaux usées entre la commune de Vieux et la commune d'Avenay**

## Préambule :

*Il est précisé que dans les statuts, le terme « collectivités » désigne les collectivités participant à la création du syndicat.*

Article 1 : En application des articles L.5211-1 à L.5211-58 et L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales , il est formé entre les collectivités, Commune d'Avenay et Commune de Vieux, un syndicat qui prend la dénomination de **Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Vieux-Avenay.**

Article 2 : Le syndicat intercommunal prendra le sigle de **SIAVA**. Il est créé pour une durée illimitée à compter du jour de la signature de l'Arrêté de Monsieur le Préfet, autorisant sa création.

Article 3 : Le siège du syndicat est fixé à la **Mairie de Vieux**, rue Louise Houlbey.

Article 4 : Le syndicat a pour objet :

- ✓ La création, l'extension et la rénovation des réseaux d'assainissement collectifs des eaux usées et des ouvrages structurants associés.
- ✓ La gestion et l'entretien de l'ensemble des réseaux d'assainissement collectif des eaux usées et des ouvrages structurants associés.
- ✓ La construction, l'extension et la rénovation de la station d'épuration.
- ✓ La gestion et l'entretien de la station d'épuration.
- ✓ La gestion et le traitement des effluents en provenance des réseaux et de la station d'assainissement collectif des eaux usées.
- ✓ La réalisation de toutes études ou investissements en rapport avec son objet.

Pour réaliser son objet, le syndicat disposera de ses moyens propres, actuels ou à venir.

Article 5 : Le comité est composé de délégués élus par les collectivités associées, au nombre de **trois titulaires et de trois suppléants par collectivité**. Il est précisé que les suppléants n'auront voix délibérative qu'en l'absence de l'un des délégués titulaires.

Article 6 : Le comité élit parmi ses membres **un président et un vice-président**.

Article 7 : Les ressources financières du syndicat comprennent :

- ✓ La contribution des collectivités.
- ✓ Les subventions de l'Etat, de la Région, du département, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de tout autre organisme et toutes autres ressources auxquelles le syndicat pourrait prétendre.
- ✓ Les produits des emprunts.

- ✓ Les produits des taxes, redevances et contributions correspondant au service assuré.
- ✓ Le revenu des biens, meubles ou immeubles du syndicat.
- ✓ Les produits des dons et legs.

Les tarifs de la redevance d'assainissement et de la taxe de raccordement sont votés annuellement par le comité syndical. Les membres s'engagent à la mise en place d'une tarification, pour chaque commune, de la redevance d'assainissement et de la taxe de raccordement sur l'ensemble du territoire du syndicat d'assainissement collectif des eaux usées.

Article 8 : La contribution des collectivités associées aux dépenses du syndicat (prévue au 1 de l'article précédent) est déterminée par le comité syndical au nombre d'habitants. Au cas où il y aurait opportunité de conduire l'étude, la construction, l'extension et la rénovation sur une partie d'une commune ou membre du syndicat, la collaboration entre ladite commune et le syndicat pourrait s'effectuer, sous réserve de l'accord du comité syndical, précisant, en pareil cas, les aspects financiers de cette relation et fera l'objet d'une convention.

Article 9 : Les collectivités s'engagent à consacrer les ressources suffisantes à la réalisation de l'objet du syndicat, selon une répartition fixée par le comité syndical.

Article 10 : Les fonctions de receveur du syndicat sont assurées par la Trésorerie de Caen-Ouest.

Article 11 : En cas de dissolution, les actifs et les passifs du syndicat seront répartis suivant les modalités figurant à l'article 9 ci-dessus.

Article 12 : Dans le cadre du respect des textes en vigueur, les présents statuts pourront, en tant que de besoin, être modifiés ultérieurement, pour apporter des précisions ou pour tenir compte de l'évolution de la situation.

Article 13 : Les présents statuts sont à annexer aux délibérations des conseils municipaux décidant de la création et de l'objet du syndicat, puis de l'arrêté institutif.

## **LE GAZ NATUREL**

Une proposition émanant du syndicat dénommé « SIGAZ » pour une desserte dans la commune. Ce syndicat est lié à l'exploitant Gaz de France

Lors de la dernière réunion la commune d' Avenay a été retenue avec 5 autres communes au futur plan de desserte.

Un courrier va être adressé à Mr Cousin, Député, afin de solliciter son soutien dans le cadre des démarches entreprises par la commune, pour assurer ce service dès que possible aux habitants.

## **ECOLE**

Projet d'une école maternelle pour la rentrée de septembre 2003.

Le conseil fait appel à Mme ULLRICK YORK « Architecte » pour une étude préalable .

Le Cabinet LALLOUE a effectué le plan topographique de l'école.

L'entreprise TECHNOSOL a réalisé une étude géotechnique dans la cour de l'école.

A ce jour plusieurs solutions sont envisageables, des devis sont en cours.

## **TRAVAUX/BATIMENTS**

Des travaux ont été réalisés au terrain de sport, à savoir l'aménagement d'un collecteur pour les eaux de pluie devant le local de stockage et pose d'une grille et d'un béton face à ce même local.

Par ailleurs une barrière a été posée entre le terrain de sport et l'allée du stade, afin d'interdire l'accès de voitures.

Une haie de thuyas a également été plantée entre le terrain et la propriété de M. et Mme Fabien Roussel

Suite au projet d'installation d'un panneau « stop » route d'Amayé sur Orne auquel la DDE a donné un avis favorable, le conseil opte pour la pose de deux panneaux

## **CIMETIERE**

Pour des raisons de place, le conseil décide :

Déplacement de la croix et deux tombeaux de prêtre,

Procédure de reprise ou de renouvellement des concessions en état d'abandon ou arrivées à expiration

Projet de la réalisation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

La réfection du mur ouest du cimetière est en attente car un projet d'extension est en cours dans le cadre du remembrement.

## Le mot de l'école

Ce sont cette année 36 élèves qui se joignent à nous pour vous adresser tous nos vœux de nouvel an.

L'année qui arrive marquera sans doute une étape importante dans l'histoire de l'école, puisqu'une troisième classe devrait voir le jour en septembre prochain. Elle permettra d'accueillir les enfants de 3 à 5 ans. Les effectifs sont durablement suffisants et le Conseil Municipal fait le nécessaire pour que les locaux qu'il va falloir créer soient opérationnels dès le mois de septembre prochain.

Il nous reste maintenant à obtenir la confirmation officielle de cette ouverture par l'Inspection Académique.

En attendant, la vie de l'école reste rythmée par nos activités habituelles, mais aussi par la réalisation d'un certain nombre de projets que nous vous détaillons ci-dessous :

- ✓ Le 19 novembre, nous sommes allés à Paris, à la Cité des Sciences. Les enfants ont pu découvrir une exposition sur l'électricité le matin et passer l'après-midi dans la Cité des Enfants, où diverses activités de découverte du monde qui nous entoure leur étaient proposées. Une visite dans la Géode et son immense écran circulaire nous a également permis d'en savoir un peu plus sur la vie du panda géant. Beaucoup d'élèves, en cette occasion, ont emprunté le train et le métro pour la première fois.



- ✓ Nous essayons également de mener diverses activités avec les écoles environnantes. La classe des « petits » peut ainsi profiter de spectacles en liaison avec l'école d'Esquay Notre-Dame. Les « grands » quant à eux ont pu participer au cross du collège où ils se sont brillamment comportés.
- ✓ Le 6 décembre, plus de 200 enfants étaient réunis au terrain de sport pour participer à une activité d'endurance.
- ✓ Par ailleurs nous allons pouvoir bénéficier dès le mois de janvier des services d'un professeur de l'école intercommunale de musique, pour un travail d'éveil musical et de découverte des percussions, à raison de dix séances par classe. Nous participerons, en fin d'année, à une rencontre de chant choral, avec les écoles de Banneville-sur-Ajon et Evrecy.
- ✓ Nous avons pu également mettre en place une activité « Arts plastiques », avec l'aide de l'Association ARTOTEM. Pascal MINART et Michèle FARAILL, deux des organisateurs (avec le Comité des Fêtes) de l'exposition artistique qui se déroule chaque année à AVENAY, interviennent régulièrement dans les deux classes depuis le mois de novembre. Une exposition des travaux réalisés par les enfants sera organisée dans le cadre de la prochaine exposition artistique.

Nous resterons très discrets cette année, sur notre participation au Concours Arcimboldo de Fontaine-Henry...Malgré les conseils toujours précieux de Monsieur PUPIN, nous n'avons pas gagné, contrairement aux années précédentes. Nous ne manquerons pas de tenter à nouveau notre chance l'an prochain...

Nous remercions également Monsieur PUPIN pour son aide dans le fleurissement de l'école. Merci aussi à l'entreprise SUZANNE pour la fourniture de géraniums.

Les activités de la Coopérative Scolaire et des Parents d'Elèves ont repris avec leur succès habituel : près de 200 convives à la soirée choucroute le 16 novembre, plus de 300 croissants et pains au chocolat livrés à domicile le 13 octobre et près de 60 sapins vendus le 14 décembre ! Merci à vous tous qui, par votre participation ou vos commandes, permettent la réussite des ces manifestations.

Merci bien entendu, aux Parents d'Elèves, que nous sollicitons très souvent, mais sans lesquels toutes ces animations ne pourraient avoir lieu.

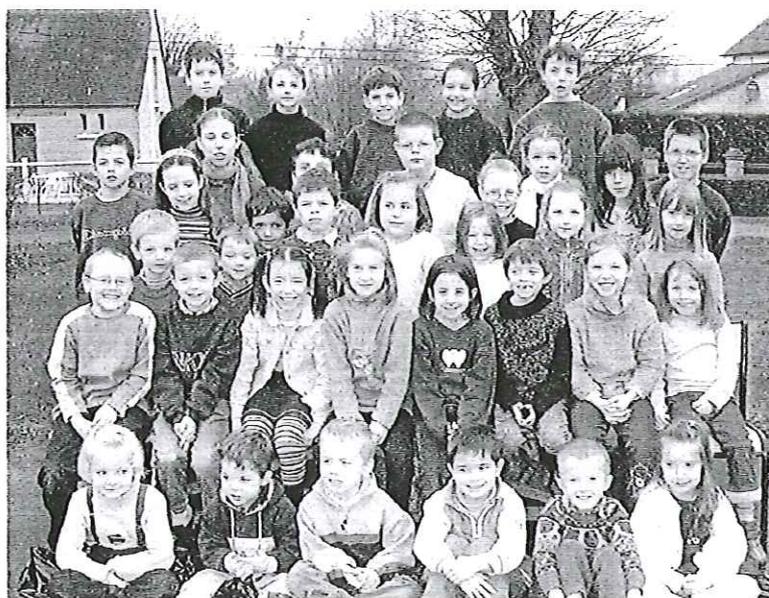
Nous profitons d'ailleurs de cet article pour vous rappeler les dates de nos prochaines activités ou des manifestations qui concernent l'école :

- **Samedi 15 février 2003 :** Concours de belote.  
(Organisé par le Comité des Fêtes au profit de la Coopérative)
- **Dimanche 23 mars 2003 :** Après-midi costumée.
- **Sam. et Dim. 05-06 avril 2003 :** Exposition artistique.  
(Avec présentation des travaux des élèves)
- **Dimanche 13 avril 2003 :** Vente de croissants.
- **Dimanche 18 mai 2003 :** Foire aux greniers.
- **Dimanche 15 juin 2003 :** Vente de croissants.
- **Dimanche 22 juin 2003 :** Kermesse.  
(Possibilité pour les enfants de participer aux danses normandes)
- **Mardi 24 juin 2003 :** Fête de fin d'année scolaire.

Les élections au Comité de Parents du 19 octobre ont vu la réélection de Madame Véronique FRANÇOIS et l'élection de Madame Rachida THIRION. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

Nous vous souhaitons, pour conclure, un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

P. ROSSIGNOL  
J-Y. CAILLARD



## LE MOT DES DELEGUEES

Avant tout, nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignées lors des dernières élections.

Nous souhaitons la Bienvenue aux nouveaux et futurs parents et espérons leur totale intégration au sein de notre école et de notre commune.

Nous vous précisons que nous sommes comme chaque année à votre disposition pour tout problèmes rencontrés, ou idées que vous pourriez nous suggérer.

Pour votre information, la création d'une nouvelle classe est à l'ordre du jour pour la rentrée 2003, ce qui facilitera la scolarisation des plus petits.

Restant toujours à votre écoute ou votre aide, nous nous associons pour formuler les voeux d'une bonne entente et d'une coopération prochaine.

**Bon Noël à tous et Bonne Année 2003**

Rachida THIRION

Véronique FRANCOIS

*R. THIRION 0231805951*

*V. FRANCOIS 0231806929*



**ENSEMBLE AVEC L'ECOLE !!!**

**ASSOCIATION LOISIRS  
CULTURE ET ACCUEIL**

du 3ème AGE

14210 AVENAY

(à but non lucratif. Loi 1901)

Notre club, tant bien que mal, tient encore sur ses jambes. Et les activités se poursuivent. Qu'avons nous fait en cette année 2002 ?

Bien sûr, Janvier reste le mois de l'Assemblée Générale, des adhésions et de la galette des rois. Le club compte 42 adhérents à ce jour. Un seul regret : il pourrait avoir beaucoup plus.

Février nous laisse le plaisir de jouer au loto.

En Mars, la troupe de danseurs de la Viette ont évolué magnifiques tenues au rythme de danses anciennes que les visiteurs ont repris. Très sympathique ambiance.

En Avril, vingt personnes se sont rendues au Zénith de Caen pour le grandiose spectacle de Notre Dame de Paris. Un très beau souvenir.

En Mai, la Fédération départemental des Aînés Ruraux nous proposait un voyage en République tchèque. Trois couples d'Avenay se sont lancés dans l'aventure et en sont revenus, ravis de comparer une nouvelle connaissance culturelle.

Mai rime également, pour les adhérents, avec une randonnée pédestre à Clécy qui nous offrait un magnifique paysage de la Suisse Normande.

Tout le monde sait que le mois de Juin est important pour tous les habitants puisque l'on y construit le concours du pain et la kermesse. Beaucoup de travail pour chacun et chacune, mais beaucoup de plaisir de travailler avec les membres du Comité des Fêtes que nous remercions très vivement pour la belle image qu'il nous a remis. A cela s'ajoutent également les remerciements très sincères pour le repas et le colis des Anciens toujours très appréciés.

Juin est aussi toujours très attendu pour notre excursion qui cette année, nous emmenait en Bretagne à la Gacilly, village d'artisans mais trop dispersés pour notre temps compté, puis Rochefort en Terre, magnifique village fleuri et ensuite à Saint Jacut les Pins où nous visitons les parcs exotiques et animaliers et la palmeraie. Notre retour s'est effectué dans une agréable ambiance, grâce aux deux chauffeurs très sympa mais aussi et surtout grâce à Monsieur Jean-Louis QUILLOT notre vice-président, animateur dynamique méconnu.

De l'avis de tous une journée comme celle-ci passe trop vite. "C'est bien vrai ça!" comme disait la Mère Denis.

Juillet et Août sont des mois de vacances pour tous.

Les derniers mois furent plus calmes.

En Septembre, nous étions 24 personnes à nous rendre à notre repas de rentrée à Courseulles sur Mer et heureux de nous retrouver.

Octobre, n'a connu que sa réunion mensuelle tout comme Novembre qui fut, malgré tout, marqué par l'Assemblée Générale de la gymnastique à la Graverie. Le dirigeant doit impérativement y assister, accompagné de son chauffeur. En l'occurrence un grand merci à Madame MARGUERITE Marie qui se veut toujours disponible pour rendre ces services.

En début de Décembre, en route pour la représentation du ballet impérial de Russie, spectacle coloré mais incompris par les non initiés que nous sommes. Aucun commentaire, aucun remerciement. Bof !

En Décembre toujours, le club est fier d'avoir été choisi par la Fédération départemental des Aînés Ruraux pour une réunion de secteur qui rassemblait les

responsables des clubs de dix communes malgré l'absence de Monsieur le Maire. De très bons conseils, nous étaient donnés et la présidente Madame LE PAGE, avec un dynamisme habituel, nous a montré sa détermination à conduire à bien les informations dont tout club a besoin mais aussi à relancer la solidarité (ex : les inondations du GARD, le téléthon, la banque alimentaire) ou son désir d'obtenir le paiement mensuel de la retraite. Nous notions également la présence de deux notaires qui nous ont apportés des précisions sur les nouvelles lois sur les transmissions du patrimoine, précisé la place du conjoint survivant dans l'héritage, le droit temporaire du viager au logement, l'amélioration de la situation du survivant avec la donation, etc....etc....En quelques sortes des informations qu'il ne faut ignorer.

Et maintenant, parlons très sérieusement. Les Aînés que nous sommes, d'années en années, prennent de l'âge mais aussi des rides. On peut, de ce fait, faire la comparaison avec notre club. Il perd, peu à peu, de sa vigueur et arrive à un tournant décisif de sa durée. La présidente comptera, en Mai 2003, vingt cinq ans de services rendus et vingt ans de dirigeance. Il est temps, maintenant, de penser à la remplacer. Un appel urgent est adressé à toute personne qui voudrait et pourrait reprendre le flambeau. Pour cela il faut aimer les gens et les contacts humains. Le reste se fait simplement, surtout si la conviction de bien faire est intacte et sincère. Il n'est pas possible de penser que les Aînés ne pourraient plus se rencontrer et partager ensemble le plaisir d'appartenir à un mouvement associatif et amical. Il faut que quelqu'un sorte du rang pour tenir un pari qui est possible de réaliser. Car, si cela devait se révéler négatif, c'est avec le coeur très gros que la présidente se retirerait. Le club ne veut pas et ne doit pas mourir. Il faut réagir et se secouer. Du même coup, par une suite logique, les 32 licenciés de la gym douce ne pourraient plus profiter des bienfaits de cette discipline. Ce serait une déception pour toutes ces personnes qui essaient de garder la forme.

Voilà, tout est dit. A quelqu'un d'entre Vous de prendre la bonne décision.

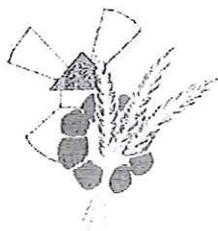
Nous espérons, tout de même, boucler l'année 2002 dans une ambiance chaleureuse (il y aura du chauffage!...). Nous prolongerons notre journée du 19 Décembre par une soupe à l'oignon améliorée et la bûche de Noël.

Et rien ne serait dit si nous devions oublier de formuler des vœux de bonheur et de santé à tous les adhérents de notre club, à toutes les personnes qui souffrent physiquement et moralement, et sans discrimination, à toutes les personnes et enfants qui habitent dans notre cher village.

Bonne et Heureuse Année 2003 à Toutes et Tous.

Encore un vœu; Que le club des Aînés VIVE!

La présidente  
Madame Bazin



COMITE DES FETES ET LOISIRS  
21 ET 22 JUIN 2003  
20EME CONCOURS INTER REGIONAL DU PAIN  
14210 AVENAY

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 25 OCTOBRE 2003

Le Comité des Fêtes d'Avenay s'est réuni pour son assemblée générale annuelle le vendredi 25 octobre à la salle des Fêtes.

Sont excusés : Mmes BAZIN Madeleine, FARAILL Michèle, CAILLARD Lilianne. Mrs BRUSTIER Pierre, BAZIN Robert, LEBEL Serge, MORTIER (entraîneur Tennis de Table) LECOURT Denis, FOURMOND Patrick, Mr LECOURT Bernard.

Monsieur Lucien MARTIN, Président souhaite la bienvenue aux habitants venus s'informer ainsi qu'aux membres du Comité. Il remercie ces derniers de leur travail durant cette saison ainsi que pour la bonne ambiance qu'ils savent garder à l'association ; les représentants du Club des Aînés pour leur participation au Concours du Pain ; la Trésorière pour son travail qui demande beaucoup de temps et de sérieux et Mrs GENESLAY et LEBEL pour leur dévouement au Club de Tennis de Table et ce pour leur 20<sup>ème</sup> année.

Après un rapide tour d'horizon sur les différentes manifestations qui ce sont déroulées durant cette saison, il donne la parole à Mme LÉBOUCHER Trésorière pour donner le bilan financier. Ce dernier bien qu'en léger déficit, du au manque de participation aux diverses manifestations, n'affecte pas la bonne marche du Comité.

Après appel de candidature sans réponse, le bureau est renouvelé dans son intégralité soit :

Président : Mr Lucien MARTIN  
Vices Présidents : Mrs GENESLAY Gérard  
LECOURT Denis  
Secrétaire : Mr PUPIN Bernard  
Secrétaire Adjte : Mme LECOURT Annick  
Trésorière : Mmes LÉBOUCHER yannicke  
Trésorière Adjte : MARCHEGIANI Jeanine

Les Membres sont :

Mmes GENESLAY Claudie, CAILLARD Liliane, LEROY Nicole, BELLOU Caroline, FARAILL Michèle, QUILLOT Monique et Madame GOURDELIER Geneviève nouvelle habitante de la rue St Loup qui demande un temps de réflexion avant de s'engager au Comité tout en acceptant de nous aider et nous la remercions.

Ms BRUSTIER Pierre, BAZIN Robert, CALANDOT René, TREMPU Francis, CAILLARD Jean Yves, LEBEL Serge, LÉBOUCHER Patrick, ROUSSEL Edmond, FARAILL François Dominique, LEMONNIER Louis, QUILLOT Jean Louis, Eric L'HOPITALIER.

Mr MARTIN remercie tous les participants de leur confiance renouvelée au nom de toute l'équipe réélue.

Le bureau passe ensuite au programme de la saison 2002/2003. A la demande générale, il sera remis au programme un concours de pétanque qui se substituera à la randonnée pédestre qui ne rencontre que très peu de volontaires sur la commune.

Le Président  
Lucien MARTIN

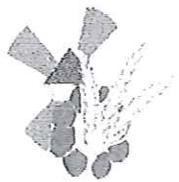
**A NOTER** Les Médailliers d'OR du 19ème Concours ont été reçu à un petit déjeuner au Conseil Régional par le Président Mr René GARREC le 20 Juillet dernier ou ils ont présentés les différentes fabrications pour lesquelles ils ont été primés. Ce fut une très belle réception et le Président nous a donné rendez-vous pour l'année prochaine. Voila une belle récompense pour le Comité qui donne une renommée et une notoriété supplémentaire à notre Concours et nous encourage à préparer le 20ème anniversaire les 21 et 22 JUIN prochain.

Les principales dates à retenir pour les manifestations de la prochaine saison sont les suivantes:

Pose des Guirlandes de Noël	7 Décembre 2002
Noël des Enfants de l'École	20 Décembre 2002
Distribution des Colis de Noël	21 Décembre 2003
Déposes des Guirlandes	11 Janvier 2003
Belote pour l'École	15 Février 2003
Repas des Anciens	16 Mars 2003
Conférence sur Monet	28 Mars 2003
EXPO ARTISTIQUE	5 et 6 Avril 2003
Stage Initiation Peinture (artotem)	12/13 Avril 2003
Renseignements Me Farail Michèle ou Mr Caillard	
Concours de Pétanque	11 Mai 2003
CONCOURS DU PAIN	21 Juin 2003 pour les Professionnels
Fête du Pain Kermesse	22 Juin 2003
ASSEMBLÉE Générale du Comité	29 Septembre 2003
SOIRÉE à Thèmes	4 Octobre 2003

Le Président et les Membres du Comité des Fêtes vous donnent rendez-vous au cours de leurs prochaines manifestations, vous remercient de votre participation, sont ouvert à toutes propositions et profitent de ce bulletin pour vous offrir leurs Meilleurs Vœux de JOIE, BONHEUR et SANTÉ pour vous et ceux qui vous sont chers.

**JOYEUX NOEL**



**BONNE ANNEE**

## TENNIS DE TABLE

### COMITE DES FETES DES LOISIRS D'AVENAY

Le 21 septembre, a eu lieu le traditionnel tournoi interne du club. Celui-ci lance la saison à venir, cette année il y a eu une quarantaine de participants. Ce tournoi, permet de se côtoyer, parents et joueurs dans une ambiance conviviale.

Cette saison est une étape importante, en effet le club entame sa 20<sup>ème</sup> année d'existence. Pour fêter cet évènement, le record de licenciés est battu, 37 joueurs, anciens et nouveaux participent aux entraînements et aux différents championnats .

Il faut noter également, le jeudi soir, il y a une séance initiation loisirs, encadrée par Serge LE BEL. En général huit adultes participent en décontraction à cette activité, le club a aussi cette particularité d'associer sport et détente.

8 communes sont représentées dont : Avenay, avec une relève de jeunes, Amayé/Orne, Ste Honorine du Fay, Esquay Notre Dame, Bougy, Vieux, Montigny, Fontaine Etoupefour et une jeune du Foyer Champ Goubert d'Evrecy.

Pour cette saison 2002 /2003, huit équipes sont engagées dans différents championnats.

1<sup>ère</sup> division : 1  
2<sup>ème</sup> division : 1  
3<sup>ème</sup> division : 3  
jeunes : 3

Le championnat jeunes est réservé aux débutants, aux premières et secondes années de licences et aux moins de 14 ans. Cela permet de s'habituer à la compétition sans pression, ainsi de se familiariser aux règles et au comptage des points.

Pour la 3<sup>ème</sup> année, l'emploi jeune : Frédéric Montier intervient aux différents entraînements. Ceux-ci se déroulent le mercredi après-midi de 14h30 à 21h. Grâce à sa compétence et à l'assiduité des joueurs, des progrès sont enregistrés aussi bien en championnat collectif qu'individuel. En mai, il y a eu 5 jeunes d'Avenay qui ont représenté la Basse Normandie aux championnats de France A et B. Une précision : le championnat A : affiliation U.F.O.L.E.FB et FTT, le championnat B : uniquement UFOLEP

Comme tous les ans, il faut remercier les parents qui se mobilisent pour les différents déplacements des championnats, sans lesquels les joueurs, notamment les jeunes ne pourraient pas s'habituer à la compétition.

Le tennis de table à Avenay, se porte bien, c'est un club qui a su grandir progressivement, en ne brûlant pas les étapes.

C'est un club, à vocation jeunes, en septembre 2003, nous fêtons les 20 ans de cette structure.

Il serait souhaitable, que cette activité continue dans la même dynamique et que la relève de la responsabilité du club puisse être assurée.

C'est le voeu le plus sincère du responsable que je suis depuis 19 ans et qui souhaite passer le relais à l'occasion de la 20<sup>ème</sup> année

**BONNE ANNEE 2003**

**Le responsable du club  
pour 2002/2003  
Gérard Geneslay**

## LE TENNIS CLUB D'AVENAY



### Le TENNIS, à fond la forme

Madame, Monsieur,  
Que vous soyez enfants, adolescents ou adultes, venez nous rejoindre.

Pour l'année 2001-2002, le tennis club compte 13 adhérents et nous enregistrons déjà 18 inscriptions pour 2003, bravo, le sport, c'est la santé et il annonce beau temps sur la région, alors n'hésitez plus.

Nous vous rappelons que le tennis est ouvert à tous et que pour toutes suggestions et renseignements, nous sommes à votre disposition. N'hésiter pas à nous contacter. \*

### TARIFS

- Adultes et enfants extérieur des habitants d' Avenay : 15 euros
- Enfants de moins de 12 ans : gratuit (mais obligation de jouer avec un adulte )
- Enfants entre 12ans et étudiants : 8 euros
- Visiteurs. : 30 euros
- Cadenas : 5 euros
- Clef du cours : 3 euros

**Pour les adhérents. nous vous prions de bien vouloir rapporter la clef du cours.**

Dans l'attente de vous revoir ,

**L'EQUIPE DU TENNIS VOUS SOUHAITE A TOUTES ET A TOUS,  
FUTURS ADHERENTS DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE.**

- Coordonnées : M. Jean-Louis Gabriel 2, rue de la mare 14210 Avenay.  
Tcl : 02.31.08.04.24

Le responsable du tennis club d' Avenay  
M. Jean-Louis GABRIEL



## A. S. VIEUX FOOTBALL

La saison 2001-2002 a vu son effectif se stabiliser. En effet, le club compte 116 licenciés.

### BILAN DE FIN DE SAISON

Nos 6 **débutants** ont participé à de nombreux plateaux ainsi qu'à la journée nationale débutants qui s'est déroulée à Isigny, le 26 mai dernier.

Educateur : Florian Roussel

Dirigeant : Denis Simon

Au nombre de 19, les **poussins** étaient répartis dans deux équipes. Les poussins 1 ont fini 6<sup>ème</sup> au niveau 2 et les poussins 2 se sont classés 4<sup>ème</sup> au niveau 3.

Educateurs : Bastien Roussel, Florent Turpin, Romain Perrin

Dirigeants : Olivier Roussel, Michel Auvray

Au championnat d'automne, une seule équipe de **benjamins** à 9 était engagée pour 19 joueurs et joueuses licenciés. Difficile pour les éducateurs de devoir faire un choix chaque week-end pour les matchs. Il fut donc décidé au printemps d'inscrire deux équipes à 7 qui finirent 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de leur groupe.

Educateurs : Damien Cotin, Fabien Lesaulnier

Dirigeants : Marcel Cotin, Philippe Roussel

Forts d'un groupe de 19, les **13 ans** ont fini 1<sup>er</sup> au championnat d'automne en gagnant tous les matchs et accèdent en championnat de District au printemps où ils terminent 4<sup>ème</sup>.

Leur qualification en finale de la Coupe du Calvados fut un moment intense pour tout le club. Nous fûmes très nombreux à les encourager à Cormelles Le Royal lors de ce match par un temps excécrable. Malgré leurs efforts, ils durent s'incliner après la séance de tirs au but. Dirigeants, éducateurs, parents, amis, tous sommes unanimes pour dire à quel point nous étions fiers d'eux, fiers que notre club soit représenté lors de ce grand rassemblement où les « grands » clubs du département étaient présents.

Educateur/Dirigeant : Steven Kerdodé

Dirigeant : Nicolas Druerne, Philippe Dolley

En catégorie **15 ans**, 18 licenciés évoluent en Promotion District. Classé en 2<sup>ème</sup> place au championnat d'automne, ils montent en District où ils terminent 3<sup>ème</sup> au printemps.

Un regret, leur élimination en 8<sup>ème</sup> de finale en Coupe du Calvados.

Educateur/Dirigeant : Vincent Cotin

Dirigeant : Laurent Madelaine

A la demande de Fontaine, une 2<sup>ème</sup> équipe en entente naît au printemps, en entente. Malheureusement, c'est un constat d'échec à la fin de saison que nous constatons, l'osmose entre les enfants due certainement à l'éducateur n'a pas vu le jour.

Par contre, l'entente Fontaine-Vieux en **18 ans** est très positive. 14 de nos licenciés y participent.

Classés 2<sup>ème</sup> au championnat d'automne, ils montent en District et terminent 7<sup>ème</sup>.

Ils disputent la 1/2 finale de la Coupe du Calvados.

Educateur : Sébastien Liard

Dirigeant : Dominique Dousot

Notre équipe **Seniors** composée de 21 joueurs est repartie pour cette nouvelle saison avec une mise au point entre joueurs et dirigeants. Malgré cela, le championnat fut difficile et ils terminent dernier en 2<sup>ème</sup> série. Ils descendent en 3<sup>ème</sup> division.

Dirigeant : Patrick Henckès

Nos 20 **vétérans**, fanas du ballon rond le dimanche matin, gagnent leur championnat. La saison prochaine, ils auront le challenge de mieux faire que la précédente : ils ne devront pas attendre le dernier match pour gagner, ce qui usa jusqu'aux larmes leur coach.

Sélectionneur/Dirigeant/Président : Laurent Madelaine

Comme les années précédentes, toutes les équipes de jeunes ont été entraînées par de jeunes éducateurs diplômés. A nouveau, Florian Roussel a suivi la formation jeune animateur, Bastien Roussel, Fabien Lesaulnier, Florent Turpin, celle d'Initiateur 1 et ont obtenu leur diplôme.

Nous rééditons nos remerciements à ces jeunes qui donnent beaucoup de leur temps pour l'encadrement de vos jeunes et qui nous permettent de vivre footballistiquement. Sans eux, le club n'existerait plus.

Un regret : Steven KERDODE abandonne son poste d'Educateur/Dirigeant pour des raisons personnelles mais nous fait le plaisir de rester au sein du Club. Merci à toi, Steven, d'avoir consacré de ton temps à l'éducation sportive des enfants et leur faire partager ton expérience.

Merci aux dirigeants qui assurent l'encadrement des équipes, l'entretien des vestiaires, le traçage du terrain. Ils donnent beaucoup de leur temps, voire même de leur argent (téléphone, véhicule personnel pour le transport).

Merci aussi à tous nos bénévoles qui répondent toujours présents lors de nos manifestations et qui, sans eux, seraient irréalisables.

Ne disposant que d'un terrain et vu le nombre important d'équipes inscrites en championnat, nous avons obtenu le prêt gracieux du terrain d'Avenay. Merci à la commune d'Avenay.

Merci à la commune de Vieux, pour l'aide qu'elle nous apporte par le traçage du terrain une semaine sur deux.



## BILAN FINANCIER

Un bilan positif grâce à nos manifestations : repas dansant, vente de calendriers, et surtout de notre tournoi de juin.

Il ne faut pas perdre de vue que le fonctionnement d'un club de foot coûte très cher. En effet, les engagements de nos équipes en championnat, en Coupe, les licences, les journaux officiels, les arbitres, la peinture pour le traçage du terrain en autres ne sont pas gratuits. Loin de là !!!



Au cours de cette année 2001/2002, les dirigeants organisèrent diverses manifestations.

En octobre, 170 personnes participèrent au repas du Club. C'est avec plaisir que, tous, nous avons dégusté une excellente paëlla préparée par le Président et dansé jusque tard dans la nuit.

En décembre, l'opération « calendriers » fut couronnée de succès. Merci aux initiateurs de cette opération et à vous, de l'accueil que vous avez réservé à nos jeunes vendeurs.

En janvier, une nouvelle occasion de se retrouver autour de la galette des Rois. Comme d'habitude, elle rencontra un énorme succès. Comme de coutume, les débutants ont reçu une médaille et des bonbons. Quant aux 13ans, ils se sont vus remettre des maillots pour leur accession en 1<sup>ère</sup> série.

En avril, deux temps forts.

Le premier : notre **stage Foot-Loisirs-Détente** auquel 48 enfants se sont inscrits. Le programme de la semaine fut planifié de la façon suivante : Foot le matin, Détente l'après-midi comme piscine, bowling ou mini-golf, tournoi, parcours découverte en Forêt de Grimbosq à vélo, Nuit à la maison forestière de Grimbosq. Une semaine bien remplie et que des satisfaits.

Merci à tous nos jeunes éducateurs qui ont consacré une semaine de leurs vacances pour la réussite de ce stage. Merci également aux bénévoles qui ont assuré l'intendance.

Le deuxième : **Le Stade de France**

Chose promise, chose due. Les dirigeants avaient décidé que le bénéfice des calendriers serait réinvesti pour une sortie, et non des moindre. C'est 135 personnes qui se sont retrouvées, le 17 avril 2002, pour se rendre au Stade de France voir le match FRANCE-RUSSIE. Une soirée formidable bien que le résultat du match (0/0) ne fut pas à la hauteur de nos attentes.

Déjà mai et la préparation de notre **grand tournoi des jeunes de juin**. Un grand succès : 72 équipes inscrites. Les rencontres des 18 et 15 ans se sont déroulées, le samedi en semi-nocturne, les autres catégories le dimanche. Toutes les équipes se sont vues récompensées.

Le service restauration connut un réel succès, nos arbitres firent preuve d'une excellente condition physique car ils furent très sollicités.

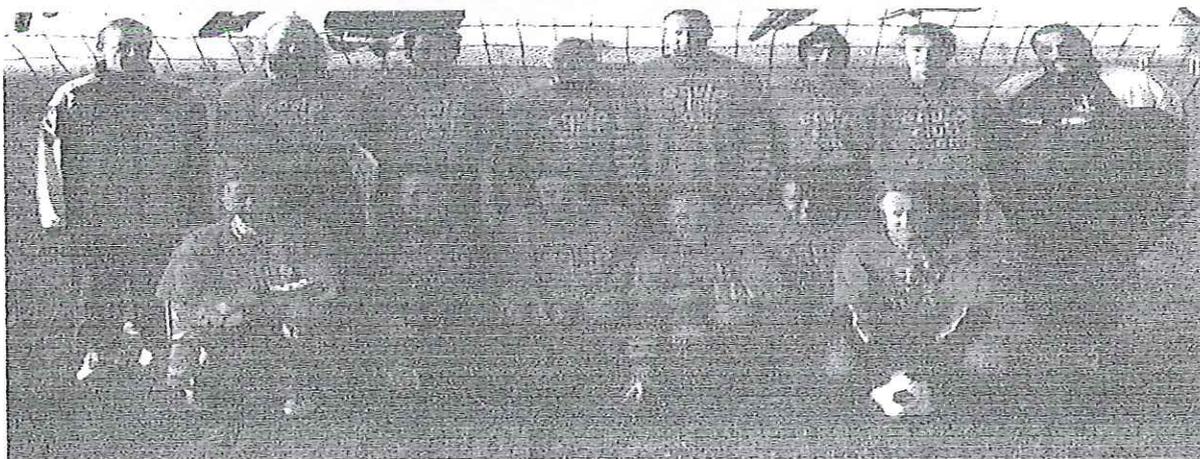
Merci à tous ceux qui nous ont offerts des lots, des coupes et aussi aux bénévoles qui, tous les ans, nous réservent leur week-end.



Une saison de plus où les dirigeants ont su faire face et être disponibles toutes les semaines. Heureusement que les jeunes éducateurs sont là pour nous secourir. Sans eux, le club ne peut vivre. Nous savons que le bénévolat ne fait plus recette et nous le déplorons. Combien de temps pourrions-nous encore tenir ?

Heureusement, les résultats des équipes en championnat, en Coupe (exemple des 13 ans) nous motivent et nous encouragent !!

Président	Olivier ROUSSEL
Secrétaire	Marcel COTIN
Trésorière	Emmanuelle COTIN
Membres	Laurent MADELAINE, Dominique DOUSSOT, Denis SIMON Annie MALHERBE, Nelly LORGERIE, Pascal DOLLEY



**Photos 1 Les fanas champions de leur championnat**



**Photos 2 Les 13 ans finalistes de la Coupe du Calvados**

ASSOCIATION « Culture, animation, loisirs » de la Vallée de la Guigne

- CALVAG -

Propose aux habitants d'AVENAY , ESQUAY NOTRE DAME , MALTOT et VIEUX

## La gymnastique d'entretien à Maltot



C'est une nouvelle association à Vieux mais aussi dans les autres communes environnantes de la Vallée de la Guigne.

Cette association n'est autre que la section gymnastique d'entretien déjà existante les autres années.

Elle gère la gymnastique qui se déroule dans la bonne humeur(!!!) tous les lundis soir de 19h30 à 20h30, salle des fêtes de Maltot,

Cette activité permet de faire bouger votre corps et de vous entretenir grâce à des séries d'exercices (faciles) destinés à tous les adultes sans limite d'âge.

Venez nombreux. Cela évitera à vos hanches et vos cuisses de s'alourdir ainsi que la culotte de cheval qui enlaidit la silhouette des hommes et des femmes.

### **Le sport apporte bien-être et vitalité à tout âge de la vie.**

Nous comptons une trentaine de membres (dont 22 de Vieux, 7 de Maltot, 2 d'Avenay, 1 de Ste Honorine et 1 de Caen)

**Vous pouvez obtenir tous les renseignements nécessaires auprès des membres du bureau**

**Présidente : Chantal Fourmond (tel : 02 31 80 72 12)**

**Vice-Présidente : Véronique Douay (tel : 02 31 26 92 07)**

**Secrétaire : Thérèse Plard (tel : 02 31 26 08 14)**

**Trésorière : Suzanne Lemarié (tel : 02 31 26 94 95)**

# Bonne et Heureuse Année 2003 à vous tous



## Association Inter Culture Loisirs du Val Orne Ajon

Le conseil d'Administration de l'I.C.L. tient à rendre hommage à M. Alain Rouxel, son ancien président et M. Alain Jacqueline, l'un de ses membres, qui, tous deux nous ont quittés prématurément en 2002 et à témoigner une fois encore à leurs familles toute sa gratitude.

### Randonnées :

Les randonnées mensuelles ont redémarré le 15 septembre 2002 avec en moyenne 70 marcheurs. La prochaine est à Trois-Monts, le dimanche 19 janvier 2003. Celle du 16 février à Ste Ho. sera costumée. Le rendez-vous est toujours à 9h30 devant la mairie ! Quant à la grande randonnée « liaison des communes ICL », c'est pour le 15 juin 2003.

### Cours d'Allemand :

Les cours ont repris chaque mardi (19h et 20h30) au presbytère de Ste Honorine avec 29 participants dont une quinzaine de débutants.

### Bibliothèque :

La bibliothèque est à votre disposition à la maison des Tilleuls d'Amayé sur Orne (ancienne école et mairie) située 3 rue St Lambert, ; elle est ouverte le mardi de 16h45 à 18h45, le mercredi de 10h à 11h30 (avec deux histoires - à 10h45 pour les plus jeunes - à 11h pour les plus de 7 ans) et le samedi de 10h30 à 11h30. Elle recherche d'autres bénévoles pour une permanence mensuelle les mardi et mercredi. Renseignements à la bibli (02.31.80.07.35) ou auprès de Michèle (02.31.80.45.02)

### Soirée Beaujolais :

Elle a eu lieu le vendredi soir 22 novembre 2002 à la salle des fêtes d'Avenay. 130 participants ont apprécié ce moment de convivialité dans une ambiance très chaleureuse. Merci à tous !

### Marché de Noël :

Le 10<sup>ème</sup> marché de Noël de l'association a eu lieu à la salle des fêtes de Ste Honorine les 7 et 8 décembre 2002, avec le dimanche la rencontre des enfants avec St Nicolas et le traditionnel goûter.

### Ski :

Le camp ski aura lieu du 1<sup>er</sup> au 9 mars 2003 dans un chalet à Poligny (Hautes-Alpes). Coût du séjour tout compris 415 € (455€ pour les extérieurs). Les jeunes pratiqueront le ski à Ancelle, charmante petite station village du Champsaur. Les inscriptions se font auprès de : Claudie ou Gérard Geneslay 3 chemin de la Vallée à Avenay, Tél. 02 31 80 43 63. Ne tardez pas ! Le nombre de places est limité.

### Jumelage :

Pour préparer Noël une douzaine d'enfants de 5 à 9 ans se sont retrouvés les mercredi 4, 11 et 18 décembre à la salle communale de Préaux-Bocage sous la houlette de Marie-Claire Schäfer pour un atelier pâtisserie et bricolage. Nos amis de Johannesberg seront nos hôtes le week-end de l'Ascension, fin mai 2003. Les écoles, les jeunes (en couple ou non), les familles (nouvelles ou non) de nos communes sont chaleureusement invitées à participer à ce jumelage. N'hésitez pas à en parler à vos correspondants, aux bénévoles de la bibliothèque ou à des familles jumelées.

### Cartes Membres

Les cartes de membres sont à disposition à la Bibliothèque de l'I.C.L. et proposées lors des différentes activités au prix de 2 € l'association compte environ 110 membres.

Les 9 communes de l'I.C.L. : Amayé sur Orne, Avenay, Maisoncelles sur Ajon, Maizet, Montigny, Préaux-Bocage, Ste Honorine du Fay, Trois-Monts, Vacognes-Neuilly

Votre (vos) correspondants à Avenay : Claudie Geneslay et Annick Lecourt

**Abbé Bernard LECLERCQ**  
*Presbytère*  
**8, Rue Saint Laurent**  
**14930 VIEUX**  
**Tél. 02.31.26.91.21**

Chers Amis,

Il y a un an, après la mort de mon confrère, Roger LAMOUREUX, curé d'EVRECY, qui n'a pas encore été remplacé, je faisais dans ce bulletin un programme qu'on aurait pu appeler "plan hors sec".

Après cette année pas très facile de mise en place dans cette vaste paroisse aux 15 clochers, je vous livre quelques réflexions qui pourraient paraître pessimistes mais qui, au fond, ouvrent un avenir très positif. D'abord, le côté triste : ces 2 dernières années, plus de la moitié des prêtres a atteint un âge supérieur à 70 ans tandis qu'à peine 120 nouveaux prêtres ont ordonnés chaque année en France. Cela signifie qu'en 2010 plus de la moitié des 21000 prêtres vivants aujourd'hui sont morts. Ils n'auront été remplacés que par à peine 1000 nouveaux..., à moins de recevoir des missionnaires d'autres pays : POLOGNE, AFRIQUE ou ASIE ce que je souhaite vivement.

Quand une population est globalement croyante et quand un clergé important l'encadre, un type de fonctionnement est possible, mais il ne l'est plus lorsque les pratiquants, comme on dit, deviennent très minoritaires, quand le personnel ecclésial diminue dans des proportions dramatiques.

Ce phénomène d'épuisement concerne l'Europe Occidentale. Dans d'autres continents, les situations sont plus contrastées : en Afrique et certains pays d'Asie, les communautés chrétiennes sont extrêmement vivantes et actives.

Face à cette crise, la première réaction de nos diocèses a été, depuis longtemps, le regroupement mais celui-ci mène à une impasse.

En effet, une première erreur est de mener une opération qui consiste à vouloir prolonger un modèle qui a perdu sa raison d'être : rassembler des communes éloignées pour les confier à un même prêtre ne permet pas de constituer une nouvelle communauté réelle mais plutôt artificielle.

La 2<sup>ème</sup> fausse piste est de continuer à laisser entendre qu'il faut forcément un prêtre pour constituer une communauté. Il faut aujourd'hui prendre acte que s'est défait le lien historique tissé entre la communauté et une figure de prêtre établi comme son responsable. Si une communauté doit obligatoirement avoir un prêtre comme responsable, les communautés vont continuer de disparaître parce qu'il y aura de moins en moins de prêtres et donc de responsables.

La seule voie possible est de confier aux communautés la responsabilité de leur destin et que le prêtre joue, à l'égard de ces communautés, un autre rôle que celui d'en être le responsable.

Pour une communauté, être responsable de son destin signifie qu'elle choisit ses activités, établit des services, confie à ses membres des missions, qu'elle prie, tout en étant en contact avec les autres communautés proches.

Que la foi soit enseignée, la prière assurée et la charité exercée.

Le rôle de l'évêque s'en trouve renforcé car il remplit son ministère d'unité, de rassembleur. Le corps de l'Eglise est constitué par le couple évêque – communauté : c'était l'Eglise des premiers temps à laquelle il faut revenir. Les prêtres et diacres restent indispensables, non pas comme responsables de communauté mais comme délégués de l'évêque et prolonger son rôle. Les communautés d'église missionnaires d'Afrique ou autres fonctionnent ainsi et c'est elles qui, maintenant, donnent des vocations sacerdotales et religieuses. C'est une étape nouvelle et prometteuse pour notre église d'Europe assoupie sur son trésor chrétien.

Le réveil s'annonce ici et là. Je le crois sincèrement mais ça ne se fera pas sans vous !

Je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de joie, de foi, de chrétiens responsables.

Bernard LECLERCQ



A.F.A.P.E.J.  
Agir ensemble pour l'emploi

**Association des Familles Actives  
Pour l'Emploi des Jeunes**

7 ter rue du Dorset 14930 MALTOT  
Tel/Fax : 02 31 26 98 17

Le réseau que constitue l' A.F.A.P.E.J. permet des relations très amicales et offre à chacun la possibilité d'être écouté et accompagné dans sa recherche d'emploi.

Une aide concrète est offerte par :

l'aide à la rédaction de Curriculum Vitæ,  
la création de lettres de motivation,  
l'accès à un ordinateur (voir un prêt)

et la possibilité de rencontrer des chefs d'entreprises directement intéressés par vos désirs et vos compétences.

L'A.F.A.P.E.J. fait le maximum pour être le carrefour qui permet aux demandeurs d'emploi et aux entreprises locales et régionales de se rencontrer.

**Faites-nous connaître les Emplois disponibles...**

**Faites-nous connaître votre envie de Travailler...**

Notre action concerne 7 communes Amayé sur Orne, Avenay, Eterville, Feuguerolles-Bully, Maizet, Maltot, Vieux.

L' A.F.A.P.E.J. permet à toute personne ou à ses proches d'obtenir un soutien dans sa recherche pour un emploi.

C'est la proximité et le relationnel de tous les membres du réseau qui permet, dans le respect de chacun, d'être efficace.

Pratique :

Bureau ouvert tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 10 h30 à 12 h  
Téléphone/ Répondeur/ Fax : 02 31 26 98 17  
Téléphone pour un rendez-vous urgent : 02 31 26 91 45

## **A.D.M.R. EVRECY**

### **Aide à Domicile en Milieu Rural**

L' **A.D.M.R** intervient à domicile auprès de tous ceux qui souhaitent améliorer leur vie quotidienne où qui doivent faire face à une situation difficile.

L'**A.D.M.R.** vous propose, aide à domicile, ménage, repassage, garde à domicile, portage de repas, téléassistance, bricolage, jardinage.

L'**A.D.M.R.**, a pour vocation de faire de l'aide à domicile mais aussi de l'accompagnement des personnes âgées et des familles.

L'approche n'est pas seulement gestionnaire, elle est aussi humaine, communautaire et conviviale.

### **Quelques chiffres:**

L'**A.D.M.R. D'EVRECY** emploie: 37 salariés ( ce qui n'est pas négligeable dans notre secteur)

Salariés qui ont assumés: 21965 heures de travail près de personnes âgées, handicapées et des familles.

Ce qui représente 67 personnes aidées , 1 personne handicapée, 26 familles et 76 emplois familiaux pour les 14 communes desservies.

Pour le portage des repas (activité très récente) en 2001, 6 personnes se sont faites servir 85 plateaux.

L'association local d'Evrecy se compose d'une équipe de 20 bénévoles.

### **Pour tous renseignements:**

Votre responsable village: Mme. Jeannine MARCHEGIANI. T.E.L.: 02-31-80-57-84.  
ou M. Bernard PUPIN. T.E.L.: 02-31-08-04-62.

## **LA CHARTE DU PATIENT HOSPITALISE A DOMICILE**

**Le maintien à domicile de la personne âgée dépendante ne peut se faire sans la présence de sa famille.**

### **LA SOLIDARITE FAMILIALE PRIME DONC SUR L'AIDE SOCIALE**

L'aide du conjoint ainsi que celle de la famille pourra donc être sollicitée.

L'aide-soignante qui travaille sous la responsabilité des infirmiers coordinateurs assure:

- Les soins d'hygiène et de propreté.
- Dans certains cas la réfection du lit.
- La surveillance et l'aide au confort.
- Un soutien psychologique.
- Un rôle de conseil et de prévention.

L'aide-soignante n'effectue en aucun cas des interventions relevant de l'auxiliaire de vie ou de l'aide ménagère (ménage,courses,cuisine etc.)

Durant la prise en charge de la personne âgée,différentes aides soignantes viendront la soigner.En revanche,votre médecin traitant,ainsi que les auxiliaires médicaux (Infirmiers Libéraux,Kinésithérapeutes etc....) resteront les mêmes.

Il faut savoir que l'aide-soignante prend en charge de 5 à 6 patients dans la matinée (entre 8 heures et 12 heures).En conséquence,

**Le S.S.I.A.D.** assure des soins 7 jours sur 7 en fonction des besoins de la personne et/ ou de l'aide de la famille.Même si l'aide soignante ne passe pas auprès du patient certains jours,il faut savoir que les soins infirmiers assurés tous les jours restent pris en charge financièrement par le S.S.I.A.D.

L'aide soignante de part l'article 256 du code pénal est tenue au secret professionnelle ne peut donc en aucun cas révéler aux familles ou aux patients des informations sur les soins qu'elle effectue auprès d'autres patients.

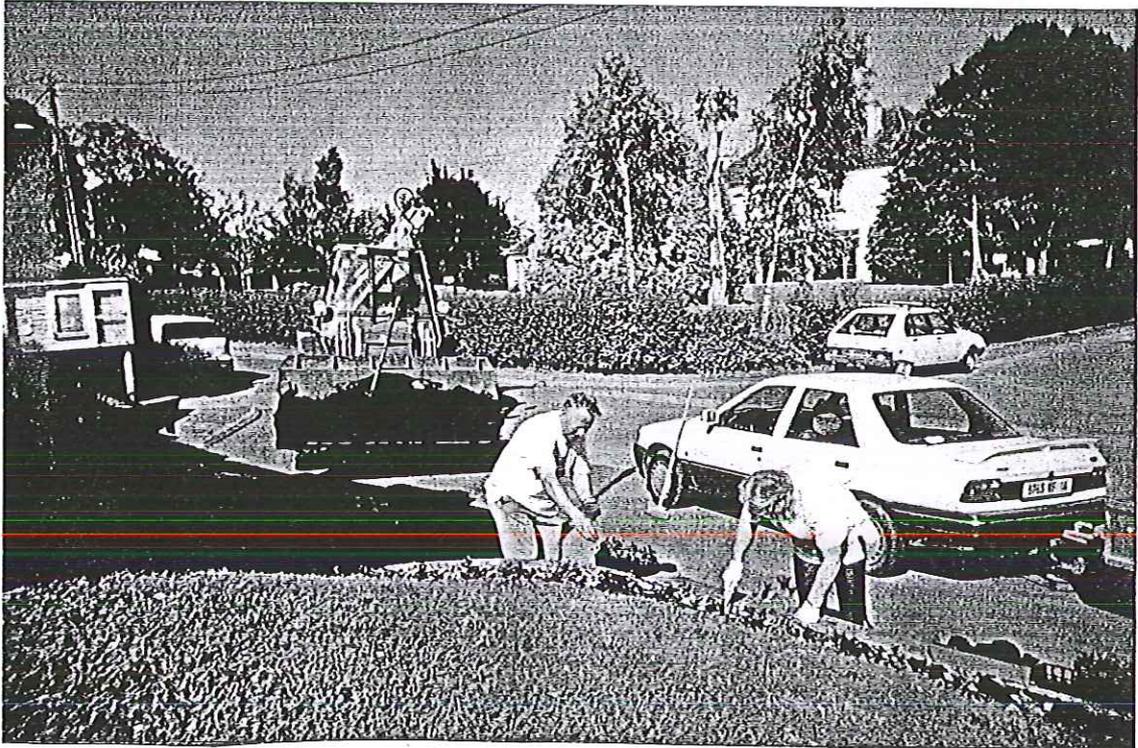
Enfin, il faut préciser que l'aide-soignante est présente pour assurer un confort, une écoute auprès de la personne âgée mais ne peut remplacer le rôle essentiel de la famille.

Information du S.S.I.A.D. D' EVRECY.

**Pour tous renseignements s'adresser à :**

Monsieur Vallet infirmier coordinateur au service du S.I.A.D. 20 RUE Cabotiere 14210 EVRECY.T.e.l.:02-31-80-47-21.

## Dites le avec des fleurs !



Pour la 8<sup>ème</sup> fois consécutive, les membres du COMITE DE FLEURISSEMENT se sont mobilisés le samedi 1<sup>er</sup> juin 2002 pour réaliser ensemble le fleurissement de la commune.

Les habitants d'AVENAY sont sensibles à la réalisation des massifs et jardinières qui égayent notre commune.

Fort de l'expérience passée, le COMITE DE FLEURISSEMENT a, cette année, décidé d'innover -avec le soutien de la municipalité- pour refaire le massif de l'église avec des arbustes à feuillage persistant

Leur ardeur ne s'est pas arrêté là puisque, munis de leurs armes favorites –pelles, bêches, arrosoirs- une nouvelle vague est venue planter une lignée d'iris le long du mur de la mairie et le long du mur du cimetière.

Rendez vous est pris pour le printemps pour voir les effets de ces nouvelles plantations !

**Que chacun des bénévoles qui est intervenu soit ici remercié  
pour sa participation active et,**

**BIENVENUE A TOUS CEUX QUI SOUHAITENT  
NOUS AIDER AU PRINTEMPS PROCHAIN**

Pour le comité de fleurissement,  
JL QUILLOT

## **PARTAGEZ le PLAISIR de JARDINER**

### **LE CLUB LOCAL JARDINIERS de FRANCE**

NOS VALEURS:

- TRANSMETTRE** le savoir faire du jardin.
- FAVORISER** la rencontre et l'échange entre tous les jardiniers.
- Faire du jardin, un **ESPACE D'EPANOUISSEMENT** pour tous.
- DEFENDRE ET PROTEGER** la nature et l'environnement,dans le cadre des activités de jardinage.

Accessible à tous.....17 euros par an... un petit prix pour permettre à tous de nous rejoindre et de profiter de nos avantages.

Les seules ressources de l'association sont les cotisations,l'abonnement à notre revue (pour nos jardin) et l'engagement de nos bénévoles.

Si vous souhaitez bénéficier des services offerts par l'association des jardiniers de France et profiter des conditions exceptionnelles d'abonnement à la revue (pour nos jardins) adressez vous à:

BERNARD PUPIN 11 Route d'Amayé sur Orne 14210 AVENAY  
T.E.L.: 02-30-08-04-62.

### **LES CROQUEURS DE POMMES NORMANDIE**

Vous voulez **apprendre à tailler les arbres fruitiers !**

Vous voulez **apprendre à les entretenir !**

Vous souhaitez **que nos variétés fruitières de Normandie soient sauvegardées !**

**IL FAUT VOUS INSCRIRE AUX CROQUEURS de POMMES de NORMANDIE**

Vous pourrez participer aux animations de formation dans tous les domaines de l'arboriculture.

Vous recevrez le bulletin trimestriel( quatre par an et un supplément).

Vous pourrez commencer un verger de collection(grâce aux échanges de greffons que nous faisons entre nous).

Vous pourrez participer aux expositions de fruits,ce qui vous permettra de les reconnaître.

Vous pourrez rechercher autour de vous les variétés à sauvegarder.

Vous pouvez faire des recherches dans les archives pour retrouver les variétés cultivées et l'histoire de notre patrimoine fruitier.

L'abonnement est de 22euros80 à l'année.

Pour tous renseignements s'adresser à:

BERNARD PUPIN 11Route d'Amayé-sur-Orne 14210 AVENAY

T.E.L.:02-31-08-04-62.

**ASSOCIATION « POINT DE VUE »**

**2 Chemin de la Vallée**

**TEL : 02 31 80 45 33**

**02 31 80 26 71**

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux nouveaux habitants de notre village. Notre association a été créée en février 2000 à la suite de problèmes de réception de télévision occasionnés par la construction des silos sur la commune de Vieux.

A ce jour l'association poursuit son travail, sachant qu'un certain nombre d'entre vous n'ont toujours pas obtenu satisfaction. Nous avons en février 2002 contacté, de nouveau, le **CSA**, qui nous a répondu par l'intermédiaire de **TDF Rennes**, service habilité à réaliser des mesures, en déléguant un technicien assermenté, en août 2002.

Nous avons à cet effet guidé Monsieur DALLET dans la commune fin août afin qu'il puisse prendre des mesures. Ce technicien est ensuite revenu pour faire le tour de tous les foyers qui nous avaient communiqué leurs difficultés non résolues.

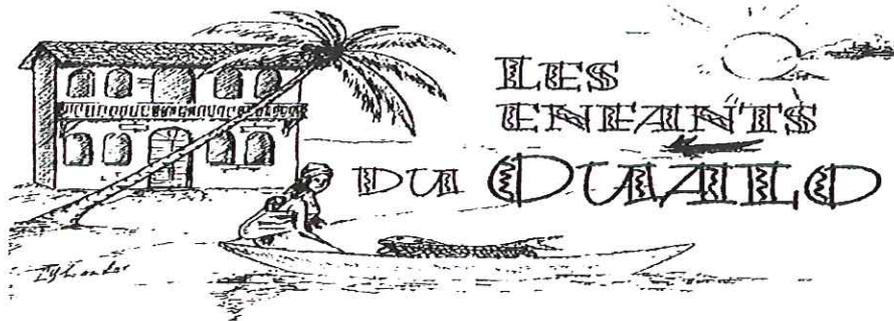
Il a ensuite ouvert un dossier ( ce qui a nécessité le petit questionnaire que certains ont reçu ) pour chacun d'entre eux et à ce jour, il s'occupe d'intervenir auprès de la coopérative de Creully afin que les derniers problèmes soient réglés.

Si toutefois vous souhaitez avoir plus d'explications ou si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter soit par courrier, soit par téléphone.

Pensez également à vous renseigner auprès de votre compagnie d'assurance afin de vous vérifier que les antennes et paraboles soient correctement assurées en cas d'incident.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'années et nous tenons à votre disposition.

Les membres du bureau  
le président  
M REGNAULT Didier



## ASSOCIATION A BUT HUMANITAIRE

Association Loi 1901 qui se caractérise par le refus de l'assistanat et l'application de la règle du bénévolat

### SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La région du Oualo au Nord du Sénégal

### OBJECTIFS

S'investir dans le domaine de la santé et de l'éducation du jeune enfant

### NOS PROJETS

Nos projets pour les années à venir consistent à venir en aide à la région du Oualo dans les domaines suivants :

- Parrainage du centre de Rééducation fonctionnelle de l'Hôpital de Saint Louis
- Parrainage d'établissements préscolaires afin que l'éducation de base soit donnée aux enfants dès le plus jeune âge et leur permettre d'assumer leur avenir
- Aide à la femme dans sa vie quotidienne en l'initiant à l'utilisation de l'énergie solaire ; celle-ci pouvant améliorer la condition de vie de toute sa famille en intervenant sur la santé et l'économie (pasteurisation de l'eau, cuisson des aliments, réduction des dépenses d'énergie)

Venez découvrir d'autres peuples, d'autres cultures et d'autres mentalités

Rejoignez-nous pour établir des liens affectifs et culturels avec nos partenaires

Vous pouvez être adhérent actif ou non actif pour seulement 10 Euros par an (65.59 Francs)

### COMPOSITION DU BUREAU

Présidente :	Mme MARIE COUDERT	STE HONORINE/FAY
Vice Président :	Mr SIMON	VIEUX
Trésorière :	Mme BOUCHE	EVRECY
Secrétaire :	Mme DELAUNAY	AMAYE/ORNE
Secrétaire Adj :	Mme CAUCHARD	TROIS MONTS



# ANNONCES

## ASSOCIATION France MADAGASCAR

Nous récupérons des petits jouets, vêtements de bébé, fournitures scolaire...(en bonne état), pour les envoyer ou les vendre au profit du centre d'enfants « Fatahiana » à Tananarive ( Madagascar).

Pour toute information, nous contacter

**M. et Mme Soulet, 11 Rue de l'avenir à Avenay**

**Tel : 02.31.80.72.41**

**Lecocq Fanny**

**11 Rue du 4 Août à Avenay**

Jeune fille sérieuse, 16 ans au mois d'août 2003, aimerait **garder des enfants** pendant les vacances scolaires et exceptionnellement le week-end.

Veillez me contacter au **02.31.80.59.55**

**A Vendre :**

Moto Suzuki 650 SVN  
30000 Km TBE 4500 E  
**Lebel S 02 31 80 57 93**

**Mme Durand Yvonne**      **4 rue de l'école à Avenay**  
**Tel : 02.31.80.45.22**

Vends 2 roues complètes avec pneus neiges  
Pour 205 Peugeot ou autre- : 145-R-13  
Prix les deux : 54 Euros.

Vends vélo femme. Etat neuf. Peu roulé.  
Acheté 228 Euros. Vends 122 Euros à débattre

**Mr Villeroy André**      **4 rue de l'église à Avenay**  
A vendre une citerne à fuel de 1000 litres  
une pompe à essence ou fuel avec sa crépine  
4 cylindres de 200 litres

**A Vendre :**                      4 m2 de parquet flottant ( ton bois )  
Tel : 02 31 80 54 64

**A Vendre :**                      **Super 5 GTR**      SAGA/3 Portes  
Nov. 89 / mod 90 4cv  
5 vitesses/Autoradio    Contrôle technique OK  
14000 Euros A DEBATTRE  
**Tel : 06.89.33.64.11**

## Jean-Louis Quillot

*Economiste de la construction  
Bâtiment et travaux publics*

---

Intervient dans tout projet de construction neuve ou ancienne concernant les réalisations publiques ou privées

**Domaines d'intervention :**

Plan  
Métrés  
Evaluation de travaux  
Dépôt de permis  
Appel d'offre  
Marche de travaux  
Maîtrise d'oeuvre

**Expertise:**

Estimation de constructions neuves et anciennes  
Déclaration de perte dans sinistre  
Assistance "Maître d'ouvrage"

Cidex 34 - 14210 Avenay - Tél/Fax :02 31 80 61 51  
Siren 412 126 527

## Association des Cadres pour les Compétences Services et Formations

organisme de formation enregistré sous le n° 25.14.00947.14  
Habilitation chèque conseil n° 14.01  
conventionnée emploi jeune 1998

***Conseil en direction d'entreprise***

*L'association intervient plus particulièrement en création, reprise et développement d'entreprise privées ou associatives*

***Domaines d'intervention :***

*juridique, fiscal, social, finances, marketing, ressources humaines, étude de marchés, informatique, internet, communication.*

Siège social : 2 Route d'Esquay-Notre-Dame Cidex 34 14210 Avenay tél/fax: 02 31 80 61 51

Association déclarée à la préfecture du Calvados le 11 octobre 1991  
J.O du 6 novembre 1991

## **RENSEIGNEMENTS UTILES**

### **MAIRIE :**

**\_Maire :** Mr Gérard LEMOINE  
**\_1<sup>er</sup> Adjoint :** Mr Jean Louis LECHEVALIER  
**\_2<sup>eme</sup> Adjoint :** Mr Xavier BELLOU  
**\_Secrétaire de mairie :** Mr Jean Yves CAILLARD

**Permanence de mairie :** Le mardi : de 18 à 19 heures  
Le vendredi : de 17 à 19 heures  
Téléphone : 02 31 80 56 96

### **ECOLE PRIMAIRE D'AVENAY**

Directeur : Mr Jean Yves CAILLARD  
Téléphone : 02 31 80 74 03

### **COLLEGE PAUL VERLAINE D'EVRECY**

Téléphone : 02 31 80 54 37

### **PRESBYTERE**

Abbé Bernard LECLERCQ  
Téléphone : 02 31 26 91 21

### **SERVICE DES EAUX**

SAUR :à Grentheville :  
Téléphone : 02 31 62 40 00

### **France TELECOM**

Dépannages : 10 13

### **SERVICE EDF GDF**

Téléphone : 02 31 84 12 10  
Dépannages : 02 31 84 21 95

### **ALLO URGENCES**

Pompiers de Caen : le 18  
SAMU de Caen : le 15  
Gendarmerie d'Evrecy : 02 31 80 50 02  
Centre anti poisons de Rouen : 02 35 88 44 00

